



VENTE ONLINE

PHILIPPE BOSSELER

à 6700 Arlon, Avenue de Mersch, 53
Tél. : 063/22.02.28 - Fax : 063/23.36.28
E-mail: philippe.bosseler@notaire.be
TVA : 0851.02.00.95

LES ENCHÈRES NE POURRONT ÊTRE ÉMISES QU'EXCLUSIVEMENT ONLINE PAR LE BIAIS DU SITE INTERNET SÉCURISÉ WWW.BIDDIT.BE

LOT 2 : deux terres sises à Heinsch (Arlon) d'une contenance totale de 62a 45ca.

LA MISE À PRIX POUR CE BIEN EST DE **9.500,00€**

L'ENCHÈRE MINIMUM POUR CE BIEN S'ÉLÈVE À **500,00€**



DONNEE CADASTRALE :

VILLE D'ARLON - sixième division - Heinsch

1/ Une parcelle de terre, sise au lieu-dit « Ragel », cadastrée selon titre et extrait récent de matrice cadastrale, section D, numéro 781 P0000, pour une contenance de six ares quatre-vingts centiares (6a 80ca).

Revenu cadastral non indexé : un euro (1,00 EUR)

2/ Une parcelle de terre, sise au lieu-dit « In Der Scheer », cadastrée selon extrait récent de matrice cadastrale, section D, numéro 804E P0000, pour une contenance de cinquante-cinq ares soixante-cinq centiares (55a 65ca).

CONTENANCE TOTALE : 62a 45ca

JOUISSANCE : Terres libres de bail.

SERVITUDE : Oui (cf conditions de vente)

PLAN DE SECTEUR : Agricole

ALEA D'INONDATION : Traversée par un aléa d'inondation faible et moyenne.

LE JOUR ET L'HEURE DU DÉBUT DES ENCHÈRES EST **13/10/2024 à 11h00** – LE JOUR ET L'HEURE DE CLOTURE DES ENCHÈRES EST LE **21/10/2024 à 11h00**

SOUS RÉSERVE D'ÉVENTUELLES PROLONGATIONS, CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 9 DES CONDITIONS GÉNÉRALES, EN RAISON DU SABLIER ET/OU D'UNE PANNE DE LA PLATEFORME D'ENCHÈRES.

CAHIER DES CHARGES ET RENSEIGNEMENTS EN L'ÉTUDE

LE NOTAIRE ATTIRE L'ATTENTION DES ÉVENTUELS ADJUDICATAIRES QU'AUCUN PAIEMENT EN ESPÈCES NE SERA ACCEPTÉ.